

Séance d'installation du Comité d'animation du Conseil de quartier Monceau

Ordre du jour

01 Présentation

02 Budget
participatif

03 Travaux de voirie

04 Propreté

05 Révision du PLU

06 Echanges

01

Présentations

Objectifs et fonctionnement du comité d'animation

Présentations

Membres du collège « habitants »

- Erwan Leclerc
- Philippe Krikorian
- Isabelle Flisseau
- Magali Fienberg
- Alain Kraemer

Membres du collège « acteurs locaux »

- Alain Geofroy
- Laure Cottart
- Shirley Boquien
- Isabelle Parinaud
- John Fournier

Membres issus du Conseil d'arrondissement

- Jeanne d'Hauteserre, maire
- André Tilloy, adjoint référent des conseils de quartier
- Virginie Krikorian, adjointe en charge du Commerce et de l'Artisanat

Objectifs

- **dialogue** entre les différents acteurs du quartier sur des sujets d'intérêt local
- **information, consultation et concertation** sur les orientations, les projets, les décisions de la municipalité concernant le quartier
- **Initiative et élaboration** de projets d'intérêt collectif intéressant le quartier, projets qu'il porte en collaboration avec les élus, dans la limite du budget alloué aux Conseils de Quartier

Fonctionnement

Le comité d'animation

- se réunit autant de fois que nécessaire
- Ordre du jour arrêté par le maire après consultation de ses membres.
- Des personnalités extérieures peuvent être conviées afin de contribuer aux travaux

L'assemblée plénière

- Ouverte à tous les habitants et professionnels installés dans le quartier
- Délai de convocation de 10 jours
- Ordre du jour arrêté par le Maire sur proposition du Comité d'animation
- Au minimum 2 assemblées plénières par an

Communication

- **Page du quartier Monceau** sur le site mairie08paris.fr
- Boucle **WhatsApp/Signal** entre les membres du Comité d'animation
- Création d'une adresse mail **dédiée** afin que les habitants puissent saisir le Conseil de quartier

02

Budget participatif

Budget participatif

Edition 2021

Le 8^e arrondissement aura désormais 2 projets lauréats d'un montant maximal de 2 M€ chacun.

Conditions de recevabilité

- Projet d'investissement
- Utile aux habitants
- Champ de compétences de la Ville de Paris
- Déposé par un Parisien ou un groupe de Parisiens comme **les Conseils de quartier**

Dépôt des projets du **4 février à 9h jusqu'au 28 février à 20h**, sur le site du budget participatif.



Budget participatif

Edition 2021

Entre 1^{er} et le 26 mars seront examinés **la recevabilité des projets déposés.**

Jusqu'en juillet, construction collective voire regroupement de projets avec l'implication des **Conseils de quartier**

Les projets sont soumis à **un vote à l'automne**, ouvert pendant 3 semaines.



Budget participatif 2021

Projet du quartier Monceau

Renouveau du parc Monceau

Budget participatif 2018

600 000 €

Travaux prévus en 2021

1. Disposer des luminaires sur l'allée Jacques-Garnerin, afin d'offrir un éclairage diffus de la tombée de la nuit jusqu'à la fermeture du parc.
2. Restaurer et rénover la pyramide du parc Monceau.
3. Créer de nouvelles toilettes sous forme d'extension du bâtiment existant près de l'aire de jeux.

Rénovation de la Rotonde du Parc Monceau (1^{re} phase)

Budget participatif 2017

500 000 €

Travaux à programmer après validation de la DRAC

03

Travaux de voirie

Embellir votre quartier

Principe

Le quartier Monceau fait partie des **3 Conseils de quartier concernés par la première phase** dans le 8^e arrondissement.

5 M€ alloués pour apaiser les quartiers concernés

- Étendre les zones à priorité piétonne : faciliter les traversées, élargir les cheminements piétons.
- Apaiser la circulation automobile (via une modification du plan de circulation)
- Identifier les potentiels de végétalisation et des espaces verts



Embellir votre quartier

Méthodologie

Travail préalable sur chaque territoire (6 mois) avec un **ingénieur dédié**, recenser les travaux à venir (concessionnaires, rues aux écoles, zones 30, rues oasis, etc) pour les regrouper.

Construction d'un **diagnostic** partagé :

- Intervention des services sur le diagnostic et l'accompagnement de la démarche,
- Élaboration conjointe du plan programme
- Forte implication des services sur la faisabilité (plan de circulation, faisabilité technique)

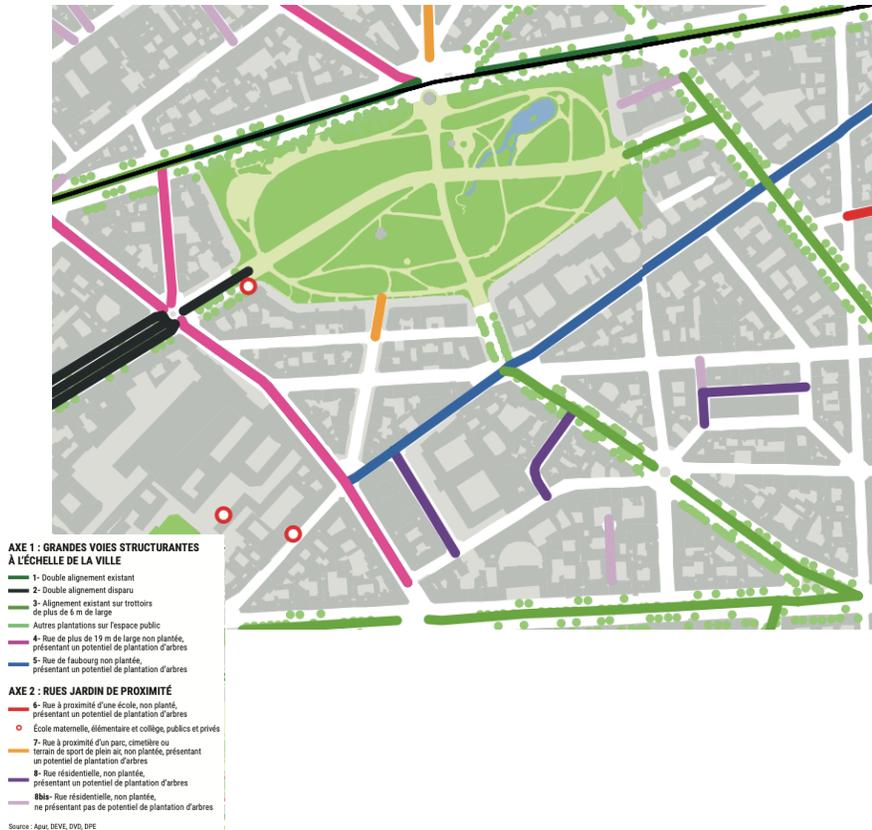
Indicateur **d'évaluation** des projets :

- Linéaire de piste cyclable
- Élargissement de trottoir,
- Nombre d'arbres plantés et m² de végétalisation.

Mise en œuvre :
6 à 9 mois

Embellir votre quartier

Rues oasis



Sur la mandature 2020-2026, **100 rues oasis** seront créées à Paris.

L'APUR a réalisé un travail d'identification des possibilités de végétalisations des voies, à la lumière des **nombreuses contraintes** (réseaux, normes pompiers, etc).

Pour le quartier Monceau, la **rue de Monceau**, la **rue Rembrandt**, **rue Louis Murat**, **Rue Maleville** et **rue Mollien** pourraient devenir des rues végétalisées.

04

Propreté

Trilib'

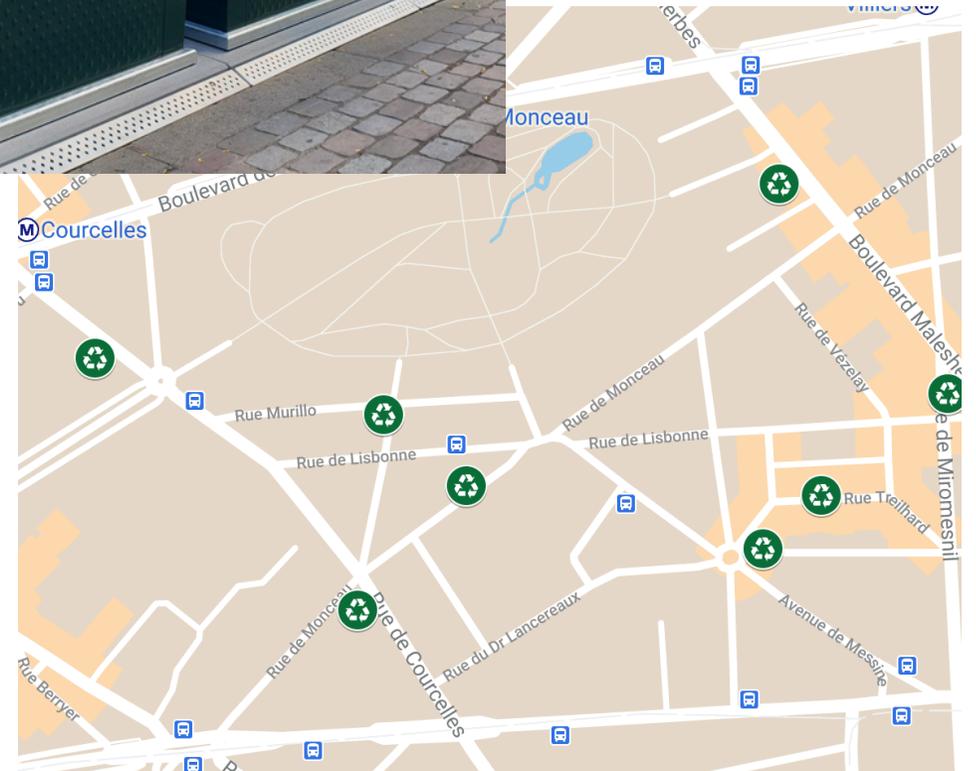
Propreté

Déploiement de Trilib'

Objectif : accroître la part des déchets triés

32 sont prévus dans le 8^e arrondissement.

Proposition d'une phase expérimentale : **2 trilib'**
par quartier, choisis par le comité
d'animation parmi les sites identifiés par les
services



05

Révision du PLU

Révision du PLU

Objectifs généraux (1)

Le précédent Plan Local d'Urbanisme date de **2006**, il n'a subi que des révisions partielles et paraît **désormais mal adapté** face aux projets actuels.

Objectifs généraux :

- C'est un document d'urbanisme qui régit l'occupation des sols,
- Il détermine des règles de constructions applicables à toute la ville,
- Il identifie les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés (au titre des monuments historiques et des sites classés).

Il fixe pour les années à venir des objectifs pour tous, dans une perspective de développement durable.

Révision du PLU

Objectifs généraux (2)

Les dispositions du nouveau PLU prendront en compte le Plan Climat, Air, Energie territorial

La Ville de Paris souhaite que le caractère bioclimatique du futur Plan Local d'Urbanisme soit un des leviers majeurs de son action municipale.

Le Conseil de Paris de décembre 2020 a validé 5 objectifs :

Paris, ville inclusive et solidaire,

Paris, ville aux patrimoines et paysages préservés,

Paris, ville durable, vertueuse, résiliente et décarbonée,

Paris, ville attractive et productive,

Paris, ville actrice de la Métropole.

Révision du PLU

Calendrier

En 2021 :

Début d'année : phase d'information préalable,

De mi-avril à juin 2021 : phase de diagnostic

En 2022

Début d'année : phase de concertation sur les grandes orientations

Juin : phase de concertation sur le projet de règlement.

Fin 2022 : arrêt du projet.

2023

Enquête publique et approbation du PLU en Conseil de Paris.

06

Echanges

Merci